Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 5 (1867)

Heft: 7

Artikel: Le roi des Canons : suite

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179320

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. — Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur Vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le roi des Canons.

(Fin).

La prodigieuse quantité de canons en acier, fabriqués dans les fonderies et les forges du Vulcain moderne, pourrait faire supposer à nos lecteurs que ces pièces ne dépassent pas le calibre ordinaire de nos plus petites pièces de campagne, ancien système; mais on se tromperait fort si l'on admettait que les canons en acier fondu soient de nature à rester inférieurs à ceux en bronze; deux canons monstres, du poids de 540 quintaux chacun, et lançant, avec une charge de 50 livres de poudre, des boulets de 540 livres, prouvent que les ateliers d'Essen ne se trouvent nullement gênés relativement au calibre. Les deux pièces dont nous venons de parler ont coûté 14,000 écus (plus de 50,000 fr.) et elles ont été commandées par le gouvernement russe, pour la défense des fortifications de Cronstadt. Elles se chargent par la culasse. - Un autre canongéant, beaucoup plus grand, et du calibre de 15 pouces, lancera des boulets de 900 livres et formera, cette année, un des objets les plus curieux de l'exposition de Paris. Comme les deux autres, il ira grossir l'artillerie formidable des Russes qui défend l'accès de leur capitale.

Toutes les pièces de petit calibre, que l'on fabrique à Essen, consistent en une seule pièce d'acier fondu, battue et condensée par de puissants marteaux à vapeur, tournée et perforée, comme on le fait aussi pour les pièces en bronze; mais celles qui dépassent le calibre de 8 pouces se composent de plusieurs tronçons liés ensemble par des anneaux.

Dans la confection de ces formidables machines de destruction, le principal rôle est confié aux marteaux à vapeur, du poids d'un quintal jusqu'à mille quintaux. Le plus grand, ayant une chute de dix pieds, a coûté une somme de 700,000 écus (plus de deux millions et demi de francs), dont les deux tiers furent employés pour établir la base et l'enclume; la solidité et la force de résistance de celle-ci est si grande, qu'après un usage continuel de cinq années, on n'a pu remarquer qu'une légère dépression.

On dirait que rien ne saurait résister à la puissance des coups de tonnerre de ces marteaux, qui rappellent celui du dieu *Thor*, nommé *Miölnir* (broyeur); mais les énormes blocs d'acier ardent résistent à ces coups formidables avec tant de ténacité qu'ils ne cèdent qu'à un martelage longtemps répété et à l'action continuelle du feu. C'est pour cette raison que M. Krupp s'est décidé

à employer contre son acier tenace une force trois fois plus grande. On va forger un marteau du poids de 2400 quintaux, avec une chute de treize pieds; il coûtera 1,300,000 écus (près de cinq millions de francs).

Jusqu'ici les canons en acier fondu ont été les principaux produits des ateliers de M. Krupp, mais dorénavant ceux-ci livreront aussi des projectiles en acier fondu. C'est encore le gouvernement russe qui devance tous les autres dans l'emploi de ces nouveaux engins de destruction; des milliers de bombes allongées de forme cylindrique, du calibre de 8 à 9 pouces, en acier fondu superfin, ont été livrés dernièrement à l'Empire du nord, et si la guerre éclate, ce qui est probable, les peuples méridionaux pourraient bien être destinés à avaler quelques-unes de ces pilules meurtières, dont chacune coûte une centaine d'écus. Des bombes d'un calibre inférieur ont été forgées pour l'Italie, et sont en partie déjà livrées.

Les ateliers de M. Krupp occupent plus de 8000 hommes, jeunes et vieux, et leurs différents salaires se montent à 2,500,000 écus par an (près de 10 millions de francs). Outre cela, les ouvriers jouissent encore d'autres avantages. Pour attacher à son établissement tous ceux dont l'habileté est indispensable à ces travaux gigantesques, M. Krupp a fondé une caisse de secours et de pension. La moitié des sommes versées provient de la générosité du patron, et l'autre moitié des contributions prélevées sur les salaires; chaque ouvrier est forcé d'alimenter cette caisse, en y versant environ trois centimes pour chaque franc de son salaire. Moyennant ces versements effectués les jours de payement, l'ouvrier a droit à des secours en argent en cas de maladie et à une pension de retraite après vingtcinq ans de services. Ceux qui sont blessés dans l'exécution de leurs pénibles fonctions touchent leur salaire en entier pendant tout le temps où leur état les empêche de travailler.

Le bienveillant patron ne se contente pas de cela; pour leur livrer le pain à meilleur marché, il a fait construire des boulangeries particulières, alimentées par de la farine achetée en gros en Russie. On fait de même de grands achats de pommes de terre, et l'année actuelle est destinée à faire l'essai d'une boucherie. — Cette sollicitude paternelle exerce la plus heureuse influence sur la position économique des ouvriers et autres employés de M. Krupp, qui a eu le bon esprit de suivre en cela l'exemple des grands fabricants de l'Angleterre.

Les heures de travail se divisent en deux parties:

travail de jour, depuis six heures du matin à sept heures du soir, avec le temps nécessaire pour le repas; travail de nuit, depuis sept heures du soir jusqu'à six heures du matin, avec les mêmes interruptions.

Entre Krupp, le Roi des Canons, et Dreyse, l'inventeur des fusils à aiguille, il semble exister une espèce de rivalité; tandis que le premier s'efforce de donner aux canons et aux projectiles des dimensions de plus en plus colossales, l'autre cherche à rendre non-seulement à l'infanterie, mais aussi à l'artillerie, la tâche plus facile dans leur immense œuvre de destruction. Tous les deux travaillent sans relâche à donner aux guerres futures un caractère tellement meurtrier, que les peuples, rassasiés de ce cruel jeu, finiront par se défaire des gouvernements, qui ne considèrent les enfants de leur pays que comme de la chair à canon, ou des enveloppes de lettres que l'on déchire et que l'on jette de côté. - La grandeur des nations et des pays ne consiste pas dans le nombre plus ou moins grand des victimes sacrifiées à l'ambition des princes, à l'amour-propre et à la vanité d'une caste privilégiée, mais dans le contingent qu'il fournit pour l'avancement et le progrès du siècle. Une action surexcitée d'un côté fera naître une réaction salutaire, et nous ne pouvons voir dans tout cela que le vrai précurseur d'une liberté future, après les ravages d'un formidable ou-F. N. ragan.

Les Musulmans dans la Suisse romande.

(Suite.)

Notons en passant que c'était aux Juifs, dont la haine contre les Chrétiens était, comme le dit très bien M. Reinaud, un gage assuré de dévouement, qu'on laissait en général la garde de ces forteresses.

A ce sujet, qu'on nous permette une observation.

Les historiens qui ont voulu, se basant sur ces théories légères, si fort en vogue aujourd'hui, condamner les chrétiens du quatorzième siècle qui, brutalement, couchèrent au sépulcre, si toutefois on peut appeler sépulcre le vent violent qui souffle sur les grands chemins, plus de cent cinquante mille Juifs, n'avaient pas gravé dans leur souvenir tous les maux, toutes les tribulations, toutes les désolations, toutes les persécutions et toutes les abominations souffertes du huitième au dixième siècle par les disciples du Crucifié, de la part des races associées des enfants d'Israël et des descendants d'Ismaël.

Suivant la rive chablaisienne, les Sarrasins s'acculèrent contre les rochers de Meillerie et, cinglant sur la nappe d'eau où ils ne voyaient, avec assez de raison, qu'un renslement du Rhône, ils abordèrent la rive vaudoise.

De là, ils se dirigèrent de nouveau contre le Jura: à Bière, se voit le fossé des Earrasins; près d'Aubonne, il y a un Maurmont; non loin de Lassarraz, il se trouve un autre Maurmont où des fouilles ont fait découvrir des débris d'armes orientales qui semblent être la preuve d'un engagement entre les hardis aventuriers et les naturels du pays.

Nous savons bien que le nom de *Maurienne* était connu au sixième siècle, que l'un des *Maurmont* était dénommé avant l'invasion sarrasine, mais nous savons aussi que le nom de *maures* n'était point inconnu aux contemporains, et qu'une foule de lieux qui l'offrent dans la composition de leurs noms, ne l'ont reçu qu'ensuite d'évènements qui ne pouvaient que laisser de rudes et profondes traces.

Fontainemore, dans la vallée d'Aoste; le Mont-Mor. dans le Haut-Vallais et le Mont-Maur, tout près de l'hospice du Saint-Bernard, ne nous paraissent pas, non plus que le Moron du Jura, le Morrens du Jorat, la forêt des Maures et les montagnes Mauresques en Provence, avoir d'autre origine.

Cependant, par terre ou par eau, les Ismaëlites continuaient leur route primordiale en prenant toujours le Rhône pour guide.

En 939, ils entrèrent en Vallais, rançonnèrent le célèbre monastère d'Agaune, aujourd'hui Saint-Maurice, non loin duquel on montre encore la *Motte des Sarrasins*, ancien camp fortifié; ruinèrent Martigny, brûlèrent le bourg Saint-Pierre et occupèrent tous les lieux forts.

Naguère, une inscription en vers léonins, du commencement du onzième siècle, se lisait sur l'église de Saint-Pierre. Il est à regretter qu'elle soit détruite aujourd'hui, Son texte est du moins conservé et Bridel en a fait une traduction libre qui n'est pas sans charme :

« Après que la cohorte Ismaëlite, répandue dans les campagnes du Rhône,

Les eût longtemps désolées par le feu, la famine et le fer.

La moisson reprit sa faucille dans cette vallée Pen-

Alors Hugues, évêque de Genève, plein d'amour pour Christ,

Fit bâtir ce temple et le dédia à Pierre.

Que le Tout-Puissant le lui rende par une récompense éternelle!

Il fut consacré le XVI des Kalendes,

Lorsque le soleil fait sa descente vers le mois d'octobre. »

Du Vallais, on voit les Sarrasins rebrousser chemin et s'avancer jusqu'à Avenches. Ils prirent la ville, et, suivant la tradition locale, s'y maintinrent dans une forte tour pendant quelques années. L'antique capitale de l'Helvétie montre encore ses murs sarrasins, dans l'enceinte même du viel Aventicum, et porte toujours une tête de More dans ses armoiries.

La contrée avoisinante abonde en souvenirs de cette époque: dans le Vully, on voit la tour des Sarrasins; au bord du lac de Neuchâtel, le port et les ponts des Sarrasins; à Payerne, le creux et à Lovatens, près de Moudon, le cimetière des Sarrasins.

Berthe, la vigilante reine de la Bourgogne, avait dû se réfugier dans une tour solitaire, au bord du lac d'Eburodunum, où s'éleva plus tard la ville de Neuchâtel

Les envahisseurs pénétrèrent même jusque dans les Grisons, où ils dépouillèrent l'abbaye de Dissentis